

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05495

Numéro SIREN : 908 031 529

Nom ou dénomination : 32 ECU-REIMS

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2023 sous le numéro de dépôt 22669

Formulaire obligatoire - article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS 32 ECU-REIMS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 534 Avenue WELLY BRANDT 59000 LILLE

Durée de l'exercice précédent* 1

Numéro SIRET* 1 9 0 8 0 3 1 5 2 9 0 0 0 1 3

Néant L *

Exercice clos le
31/12/2022N-1
31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT		AU		
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières* BH		BI		
TOTAL (II) BJ			BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN	7 843 870	BO	7 843 870	7 208 945
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY		
	Autres créances (3) BZ	105 121	CA	105 121	1 406 000
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE		
	Disponibilités CF		CG		1 000
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI		
	TOTAL (III) CJ	7 948 991	CK	7 948 991	8 615 945
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	7 948 991	IA	7 948 991	8 615 945
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks	Créances	

Formulaire obligatoire article 59 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS 32 ECU-REIMS		Néant		*	
		Exercice N		Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 1 000 ..)	DA	1 000	1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD					
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(46 431)				
	Subventions d'investissement	DJ					
Provisions réglementées *	DK						
TOTAL (I)		DL	(45 431)	1 000			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
TOTAL (III)		DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 769 410	6 013 185			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 758 395	2 601 760			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	466 616				
	Dettes fiscales et sociales	DY					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Compte régul.	Autres dettes	EA					
	Produits constatés d'avance (4)	EB					
TOTAL (IV)		EC	7 994 422	8 614 945			
Ecart de conversion passif*		(V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 948 991	8 615 945			
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC					
		ID					
		IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 994 422	8 614 945			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 32 ECU-REIMS		Néant		*		
		Exercice N		Exercice (N - 1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF				
		FG	FH	FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL				
	Production stockée*			FM	634 925	7 208 945		
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ				
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	634 925	7 208 945	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS				
	Variation de stock (marchandises)*			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FI				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	681 356	7 208 945		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX				
	Salaires et traitements*			FY				
	Charges sociales (10)			FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*			GA			
		- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges - dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE				
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	681 356	7 208 945	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(46 431)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GII				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
	Total des produits financiers (V)			GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR				
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
	Total des charges financières (VI)			GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(46 431)			

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

[illegible]

SAS 32 ECU-REIMS
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 594 avenue Willy Brandt 59777 Euralille
RCS Lille Métropole 908 031 529

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 27 juin,
A 16 heures 30.

Les associées de la société 32 ECU-REIMS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, divisé en 1.000 actions de 1 Euro chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associée présente au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par la société NACARAT, en sa qualité de Présidente de la Société, représentée par la société TISSERIN IMMOBILIER, elle-même représentée par Monsieur Ludovic MONTAUDON.

La feuille de présence, certifiée exacte par la Présidente, permet de constater que les associées présentes ou représentées possèdent 1.000 actions sur les 1.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocations des associées,
- la feuille de présence et la liste des associées,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la Présidente,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chaque associée huit jours au moins avant la date de la présente Assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce établi au titre de l'exercice 2022, et approbation desdites conventions,
- Questions diverses.

Puis, elle présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associées, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 46.431 Euros, décide d'affecter le résultat au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'Assemblée Générale soit convoquée dans les quatre mois de la présente décision à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Afin de se conformer à la loi, nous vous rappelons que la Société n'a distribué aucun dividende depuis la constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucunes conventions de cette nature n'ont été conclues.

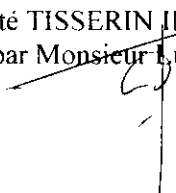
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les associés.

LA PRESIDENTE ET LES ASSOCIÉES TOUTES PRESENTES OU REPRESENTÉES

La société NACARAT
Représentée par la société TISSERIN IMMOBILIER
Elle-même représentée par Monsieur Ludovic MONTAUDON



La société METIN.Y,
Représentée par la société MELVUT
Elle-même représentée par Monsieur Metin YUKSEK
Lui-même représentée par Monsieur Ludovic MONTAUDON

